

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2000 B 13088
Numéro SIREN : 542 016 951
Nom ou dénomination : ISS FACILITY SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2021 sous le numéro de dépôt 98303



FACILITY SERVICES

ISS FACILITY SERVICES S.A.S

RCS PARIS n° 542 016 951

Siège social : 12 rue Fructidor 75017 Paris

Capital social : 85.000.000 euros

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE EN
DATE DU 13 JUILLET 2021**

Monsieur Pierre-François RIOLACCI,

Agissant en qualité de Président de la société ISS HOLDING PARIS, société par actions simplifiée au capital de 407.198.551,22 euros, ayant son siège social au 12 rue Fructidor 75017 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 423 099 399 et Associé unique de la société ISS FACILITY SERVICES,

Connaissance prise des documents suivants :

- (i) Un exemplaire des statuts de la Société,
- (ii) Le texte du projet des résolutions,

En présence de :

- Du Président la société ISS Holding Paris S.A.S., représentée par Monsieur Pierre-François RIOLACCI,
- Madame Marie-Isabelle AW, Secrétaire,

Le Commissaire aux Comptes, dûment convoqué, est excusé.

A décidé sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination de Madame Judith Jiguet, au mandat de Président, en remplacement de de la société ISS Holding Paris S.A.S., Président démissionnaire,
- Pouvoirs pour formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associé unique décide de nommer en remplacement de la société ISS Holding Paris S.A.S., démissionnaire, en qualité de Présidente de la Société, pour une durée indéterminée, à compter du 13 juillet 2021:

Madame Judith Jiguet,

née le 11 mai 1972 à Mont Saint-Martin (54)

de nationalité française

domiciliée

6 bis rue Michel - 92500 Rueil - Malmaison

La Présidente jouira de tous les pouvoirs qui lui sont conférés de par la loi et les statuts de la Société, notamment de représenter la Société en toutes circonstances à l'égard des tiers, et d'agir au nom de celle-ci avec les pouvoirs les plus étendus.

Au titre de son mandat de Présidente, Madame Judith Jiguet ne sera pas rémunérée.

Dans le cadre de ses fonctions, Madame Judith Jiguet s'engage à respecter les règles internes mises en place par le Groupe ISS, listées ci-dessous :

- Le Code de conduite
- Politique de gouvernance d'entreprise
- La politique relative à la concurrence
- La Politique Anti-corruption
- La politique d'alerte professionnelle Speak Up
- La Matrice des autorisations ISS France.

Madame Judith Jiguet a déclaré accepter ce mandat et pouvoir l'exercer sans restriction aucune. En particulier, Madame Judith Jiguet déclare n'être frappée d'aucune incapacité ni interdiction de gérer une société commerciale.

L'Associé unique approuve cette décision.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé unique confère tous pouvoirs à la Gazette du Palais, La Grande Arche, Paroi Nord, 1 Parvis de la Défense – 92044 La Défense, ou au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie certifiée conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité prévues par la législation en vigueur.

L'Associé unique approuve cette décision.

* *
*

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

Approuvé par l'Associé unique et signé le **13 juillet 2021**.

<u>Pour l'Associé unique</u> Représenté par Monsieur Pierre-François RIOLACCI, Président Signature : 	<u>La Présidente</u> Madame Judith JIGUET Signature : 
<u>La Secrétaire</u> Madame Marie-Isabelle AW Signature : 	